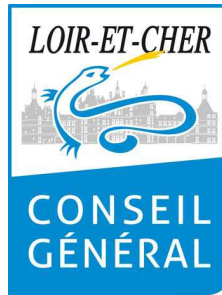


Jeudi 6 septembre 2012

Communiqué de presse



Inauguration de la déviation de Contres

Ce jeudi 6 septembre, Maurice Leroy, Président du Conseil Général de Loir-et-Cher, a inauguré le troisième et dernier tronçon de la déviation de Contres, au giratoire de la Prêle, sur la RD 956.

Amélioration de l'aménagement du territoire

L'essor du trafic dans le centre ville de Contres perturbe fortement la circulation et provoque des nuisances sonores, un manque de fluidité de la circulation ainsi que des risques pour la sécurité des riverains. Pour désengorger le centre ville, le Conseil Général de Loir-et-Cher a décidé de réaliser la déviation de la ville de Contres.

D'un commun accord avec Jean-Luc Brault, maire de Contres et Président de la Communauté de Communes du Controis, la zone de la déviation a été déterminée à l'est du bourg, aux abords de la zone industrielle en pleine expansion notamment grâce au développement du pôle agro-alimentaire. 12% du trafic y est dû au passage des poids lourds.

Ces travaux sont financés par le Conseil Général de Loir-et-Cher à hauteur de 12,9 millions d'euros.

Une déviation réalisée en trois tronçons

Les travaux de cette déviation qui s'étend sur 4,2 km ont commencé en 2009, suite à des études préalables menées entre 2005 et 2007. Ainsi, les deux premiers tronçons ont déjà été aménagés :

-1^{er} tronçon réalisé de juin à novembre 2009 entre le RD 956 au nord de Contres (route de Blois) et la RD 102 (route de Cheverny).

-2^{ème} tronçon réalisé de juin à décembre 2009 entre la RD 102 (route de Cheverny) et la RD 122 (route de Soings-en-Sologne).

-le 3^{ème} et dernier tronçon a été réalisé entre la RD 122 (route de Soings-en-Sologne) et la RD 956 au Sud-est de Contres. Il contourne l'agglomération par le sud-est pour rejoindre la route de Selles-sur-Cher (RD 956) grâce au nouveau giratoire de la Prêle.

Contact presse : Amélie Lataste - amelie.lataste@cg41.fr

06 88 04 42 52 - 02 54 58 54 60